

Le député Jean-Pierre Decool pour une signalisation en français et en flamand sur les autoroutes en Flandre

PUBLIÉ LE 12/10/2013
Par La Voix du Nord

Jean-Pierre Decool, député de la quatorzième circonscription du Nord, attire l'attention du ministre de l'Intérieur *« sur la prise en compte de la langue flamande dans la signalisation directionnelle du réseau routier national en Flandre française »*. Il écrit : *« L'ensemble des études scientifiques réalisées sur le sujet dans l'Union européenne démontre que la double signalétique ne présente aucun danger pour les automobilistes. L'une d'entre elles, réalisée en 2000 par l'Institut de recherche en transport de l'université de Leeds en Angleterre pour le compte de l'assemblée du pays de Galles, établit ainsi qu'en présence d'un affichage conçu correctement, il n'existe strictement aucune différence dans le temps de réponse des automobilistes pour saisir une information selon qu'elle est affichée sur un panneau monolingue ou bilingue.*

Au demeurant, les réalités de terrain viennent sans conteste confirmer cet enseignement. En effet, voici déjà plusieurs décennies que les départements bretons ont mis en place une signalétique bilingue sur le réseau routier qui relève de leur compétence, ce qui ne s'est nullement traduit par une augmentation du nombre des accidents. De même, le recours systématique à cette forme de signalisation sur les autoroutes de nombreuses régions d'Europe (Pays basque sud, pays de Galles....) ne pose aucun problème en termes de sécurité. Le blocage constaté dans notre pays sur cette question semble donc beaucoup plus culturel ou idéologique que technique. »

Jean-Pierre Decool poursuit : *« Enfin, un récent rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales rappelle que les langues transfrontalières comme le flamand occidental relèvent d'une responsabilité incontournable de la République. En outre, le contrat de rayonnement touristique présenté le 14 juin par les Pays de Flandre affirme que la langue flamande est un élément de distinction du territoire et qu'elle doit avoir un rôle dans le développement touristique. »*

« Sachant que la Flandre française est traversée par deux routes nationales, l'A16 et l'A25, et que sur cet espace, la langue régionale flamande est en usage en plus du français », le député demande au ministre de l'Intérieur « quelles mesures il envisage de prendre afin que la langue flamande trouve enfin la place qui lui revient sur ce réseau routier ».